



Nos données
au service
de la Santé

COMMENT TRAITER LES INTERVENANTS DE RÉADAPTATION DANS LE RTC

ANNEXE 2 – AUTRES EXEMPLES CONCRETS

Exemple

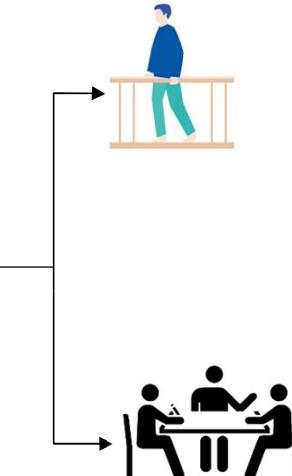


Exemple : Diététicien intervenant RR

Monsieur D. est diététicien à mi-temps (0,5 ETPR)

Le salaire annuel est de 25 K€

Sa semaine de travail type et la correspondance en ETPR et en charges est la suivante :



Mr D.

- 2,25 jours/semaine en activité de réadaptation patients hospitalisés SMR => 90% de son temps

○ Il faut affecter 0,4 ETPR et 20 K€ sur la SAMT Métier de RR 93272205 Diététicien

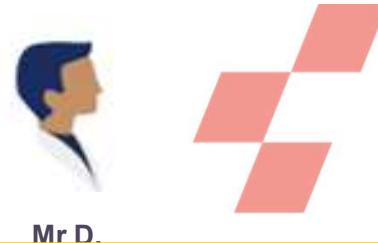
- 0,25 jours/semaine pour la supervision des menus de l'établissement => 10% de son temps

○ Il faut affecter 0,1 ETPR et 5 K€ sur la SA 9313 LGG Restauration

Exemple

Clé

Exemple : Diététicien intervenant RR



- Lieux de réalisation de son activité de réadaptation
 - 25% de l'activité réalisée sur le plateau cuisine éducative
 - 75% de l'activité réalisée dans son bureau ou dans une salle de réunion. Les patients concernés sont à 80% des patients loco HC, à 7% des patients neuro HC, à 11% des patients loco HJ et à 2% des patients neuro HJ

Montant en SAMT Métier de RR 93272205 Diététicien à répartir en clé par SA consommatrices :
dans l'exemple, uniquement des charges de rémunération affectées, soit 20 000€

Part d'activité de réadaptation en Plateaux techniques SMR ou Atelier d'appareillage confection interne

Plateau de kinésithérapie
93271123

0%

PTS
Balnéothérapie
93271201

0%

Plateau Cuisine éducative
93271104

25% soit 5 000 €

Atelier d'appareillage confection interne
936611

0%

Part d'activité de réadaptation hors tous plateaux (en bureau, chambre, salle de soins, salle de réunion, espaces communs, jardin, hors établissement ...)

Part activité pour patients Loco HC
SAC 93451112
60% soit 12 000 €

Part activité pour patients Syst. nerveux HC
SAC 93451212
5,3% soit 1 050 €

Part activité pour patients Loco HJ
SAC 93451115
8,3% soit 1 650 €

Part activité pour patients Syst. Nerveux HJ
SAC 93451215
1,5% soit 300 €

80% de 75%

7% de 75%

11% de 75%

2% de 75%

Exemple

3-SA
ETPR

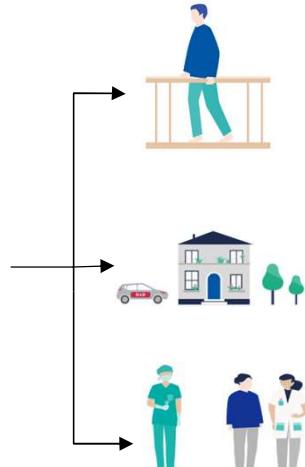
Exemple : Ass. Sce Social intervenant RR



Monsieur A. est Assistant de Service Social à temps plein (1 ETPR)

Le salaire annuel est de 25 K€

Sa semaine de travail type et la correspondance en ETPR et en charges est la suivante :



○ 2,5 jours/semaine en activité de réadaptation patients hospitalisés SMR => 50% de son temps

○ Il faut affecter 0,5 ETPR et 25 K€ sur la SAMT Métier de RR 93272302 ASS

○ 0,5 jours/semaine pour l'activité HAD => 10% de son temps

○ Il faut affecter 0,1 ETPR et 5 K€ sur la SA 93531 Activité Clinique HAD

○ 2 jour/semaine pour MCO et PSY => 40% de son temps

○ Il faut répartir 0,4 ETPR et 20 K€ sur les SA d'hospitalisation MCO et PSY idoines, à défaut en SA 93113 LGG Accueil et Gestion des malades

Exemple

Clé

Exemple : Ass. Sce Social intervenant RR



- Lieux de réalisation de son activité de réadaptation
 - Réalisée uniquement dans son bureau ou dans la chambre du patients. Les patients concernés sont à 40% des patients loco HC, à 56% des patients neuro HC, à 2% des patients loco HJ et à 2% des patients neuro HJ

Montant en SAMT Métier de RR 93272302 Ass. Sce Social à répartir en clé par SA consommatrices :
dans l'exemple, uniquement des charges de rémunération affectées, soit 25 000€

Part d'activité de réadaptation en Plateaux techniques SMR ou Atelier d'appareillage confection interne

Plateau de kinésithérapie
93271123

0%

PTS
Balnéothérapie
93271201

0%

Plateau Cuisine éducative
93271104

0%

Atelier d'appareillage confection interne
936611

0%

Part d'activité de réadaptation hors tous plateaux
(en bureau, chambre, salle de soins, salle de réunion, espaces communs, jardin, hors établissement ...)

Part activité pour patients Loco HC
SAC 93451112
40% soit 10 000 €

Part activité pour patients Syst. nerveux HC
SAC 93451212
56% soit 14 000 €

Part activité pour patients Loco HJ
SAC 93451115
2% soit 500 €

Part activité pour patients Syst. Nerveux HJ
SAC 93451215
2% soit 500 €

Exemple

3-SA
ETPR

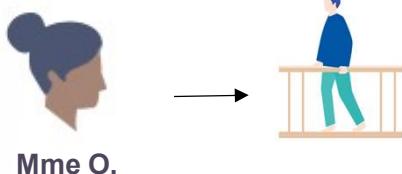


Exemple : Orthoprothésiste intervenant RR

Madame O. est orthoprothésiste à mi-temps (0,5 ETPR)

Le salaire annuel est de 30 K€

Sa semaine de travail type et la correspondance en ETPR et en charges est la suivante :



- 2,5 jours/semaine en activité de réadaptation patients hospitalisés SMR => 100% de son temps
- Il faut affecter 0,5 ETPR et 30 K€ sur la SAMT Métier de RR 93272210 Orthoprothésiste

Exemple

Clé

Exemple : Orthoprothésiste intervenant RR



- Lieux de réalisation de son activité de réadaptation
 - Réalisée uniquement dans l'atelier d'appareillage et de confection interne

Montant en SAMT Métier de RR 93272210 Orthoprothésiste à répartir en clé par SA consommatrices :
dans l'exemple, uniquement des charges de rémunération affectées, soit 30 000€

Part d'activité de réadaptation en Plateaux techniques SMR ou Atelier d'appareillage confection interne

Plateau de kinésithérapie
93271123

0%

PTS
Balnéothérapie
93271201

0%

Plateau Cuisine éducative
93271104

0%

Atelier d'appareillage confection interne
936611

100% soit 30 000 €

Part d'activité de réadaptation hors tous plateaux
(en bureau, chambre, salle de soins, salle de réunion, espaces communs, jardin, hors établissement ...)

Part activité pour patients Loco HC
SAC 93451112

0%

Part activité pour patients Syst. nerveux HC
SAC 93451212

0%

Part activité pour patients Loco HJ
SAC 93451115

0%

Part activité pour patients Syst. Nerveux HJ
SAC 93451215

0%

Top fin de l'enregistrement





Nos données
au service
de la Santé

**MERCI DE VOTRE
ATTENTION**